



Conflit en indivision

Par Souris2024

Bonjour je suis en indivision et nous sommes 9 héritiers.

Une des héritière a essayé de faire un faux acte de notoriété afin de récupérer des bijoux prêt sur gage au crédit municipal pour une somme de 12000 euros .elle avait pris rdv et n avait été récupéré les bijoux.puis je déposer plainte et que risque cette héritière ?

Par yapasdequoi

doublon à supprimer